

**POLITIQUES PUBLIQUES  
ET  
STRATEGIQUES.**

*Comment faire vivre la culture ?*

**Aminata D. TRAORE**

## **1. DE QUOI SE NOURISSEMENT LES CULTURES ?**

« *Comment faire vivre la culture ?* » est l'une de ces questions essentielles est complexes qui suscite d'autres questions. Elle devient particulièrement brûlante lorsqu'on la situe dans le contexte fort tourmenté du processus qu'il est convenu d'appeler la mondialisation.

Je félicite l'UNESCO d'avoir suscité une telle question et remercie Monsieur le Directeur Général, Federico MAYOR, de m'avoir associée au débat qu'elle suscite.

Permettez-moi de souligner que dans ce travail de questionnement, je me situe dans une perspective africaine, en référence à la situation marginale de l'Afrique, sur le marché mondial.

Les lois du marché, en matière de promotion culturelle, nous sont-elles ou nous seront-elles plus favorables que celles qui prévalent dans l'exploitation des matières premières ? Et s'il s'agissait tout simplement d'élargir le champ du marché, devenu l'unique référence dans le rapport des peuples au monde à toutes les richesses de la planète ? Ma réponse à cette épineuse question est surtout fonction du contenu que l'on donne à la chose.

L'appellation du ministre de la culture dans mon pays, est à cet égard riche d'enseignement, tant au plan théorique, politique que stratégique. Mes compatriotes me désignent comme la ministre des choses que nous savons et des choses que nous pouvons : « **donko ni seko** ». Cette définition sous-entend que nous sommes ce que nous savons et ce que nous pouvons. Beau programme et remarquable défi.

Cette définition est aussi une extraordinaire garantie de liberté dans la mesure où elle suppose qu'en se réclamant de sa culture, on soutient que l'on a en soi, en tant que peuple ou individu, les moyens de s'accomplir et d'exister. Il suffit d'investir et de s'investir dans le patrimoine dont on est détenteur, de prendre plus précisément appui sur le savoir et le savoir-faire local. Faire vivre la culture revient alors à vivre sa culture et à en vivre. Cette perspective devra permettre à l'Afrique de s'assumer et de prendre une belle revanche sur la pauvreté et la marginalisation.

Le débat auquel l'UNESCO nous convie consiste à aller plus loin en situant ce défi dans le contexte du marché mondial. **Mais, quelle est la nature de ce marché ?**

## **2. DE LA NATURE DU MARCHÉ MONDIAL**

Le souci du partage équitable des richesses devrait prévaloir dans toute transaction afin que le commerce soit facteur d'éclairage et de paix véritables. La culture devrait pouvoir être le lieu d'un tel pari et des remises en questions qu'imposent l'état actuel de notre planète, caractérisé par le chômage,

l'exclusion, la pauvreté et la violence sous toutes ses formes (physique, institutionnelle et symbolique).

« **Comment faire vivre la culture ?** » lorsque la nature et le fonctionnement du marché portent tant de préjudices aux êtres et aux sociétés ? S'agit-il de la faire vivre dans sa globalité et dans sa complexité, en tant qu'expression plurielle de notre présence au monde, telle que sous-entendue dans « **donko et seko** » ou, s'agit-il de la faire vivre en tant que cette part d'émotion, d'étincelles et parfois d'éthique que les individus talentueux comme les peuples donnent à voir et parviennent parfois à communiquer ? Quel que soit le contenu qu'on donne à la culture dans notre question de départ -manière d'être, de vivre et de vivre ensemble ou expressions matérielles et non matérielles de notre présence au monde- l'enjeu consisterait-il à la faire vivre en lui conférant une valeur marchande, en la monnayant ?

Il va de soi que la culture en tant qu'essence de l'être, n'est pas négociable ni monnayable. Elle est omniprésente et manifeste partout où nous nous posons et nous imposons en tant qu'être pesants et agissants, en tant que producteurs et consommateurs. L'Afrique aurait été à l'abri de bien des déboires si les décisions économiques et politiques que nous avons prises, ces quarante dernières années, avaient été suffisamment imprégnées de cette conscience de nous-même, en tant que porteurs de connaissances et de réponses, capables de prises de décisions autonomes. En omettant ce principe fondamental, nous nous sommes trompés d'histoires de développement. A tel point que nous sommes à peine capable de protéger et de négocier les aspects matériels et non matériels de nos cultures qui devraient pouvoir générer des revenus.

La question fondamentale a, en définitive, trait à la nature de ce qui dans la culture, est à mettre sur le marché mondial. Elle a également trait aux mécanismes de ce marché mais aussi et surtout au contrôle de l'initiative. Qui vend quoi à qui et à quel prix ?

### **3. Rôle et nouvelle responsabilité de l'Etat africain**

La marchandisation de la culture ne se serait pas posée sans la mise à mort de l'Etat et la volonté de privatiser chaque aspect de l'existence humaine. Ce processus qui est grave de conséquences quand il s'agit de la santé et de l'éducation est tout simplement suicidaire quand il s'agit de la culture des Etats appauvris et surendettés d'Afrique. Ils sont obligés de céder le pas à des acteurs privés -associations et individus- plus ou moins motivés, plus ou moins compétents, mêmes s'ils sont souvent de bonne foi.

Il n'est pas rare non plus que des intermédiaires culturels sans état d'âmes, mais parfaitement imprégnés des rouages du financement international de la culture et du marché des arts, s'immiscent dans le processus du « **développement culturel** ». Ils vont et viennent, puisent librement dans le patrimoine culturel et historique, à peu de frais et au dépens d'artistes et de populations talentueux, mais aux abois. Des danseurs dogon, par exemple, viennent d'être victimes de ce type de comportement que la liberté des transactions semble justifier. Un entrepreneur culturel du Nord les coopte, en contournant des autorités maliennes, les conduit à Bamako, leur achète des friperies, négocie visas et passeports et les achemine vers les capitales du Nord où pendant des semaines, ils dansent ici et là pour des salaires dérisoires (1.000 francs français par mois). Ils ne sauront jamais rien des aides et subventions accordées à leurs « bienfaiteurs ». La justification générale avancée est que les artistes africains gagnent peu chez eux. Les autorités politiques et administratives sont d'autant plus impuissantes dans de telles circonstances que les artistes concernés sont trop souvent séduits par l'idée de se rendre à l'étranger et convaincus que l'Etat n'a pas d'alternatives à leur proposer.

Il est évident, au regard des pratiques qui tendent à s'instaurer, que de même que les biens culturels sont exposés au pillage faute de système et de moyens de protection adéquats, de nombreux artistes et hommes de culture livrés à eux-mêmes, deviennent des proies faciles.

Le marché libre, dont les dysfonctionnements sont connus, peut-il régir ce secteur de manière à rendre justice aux pays pauvres et plus particulièrement aux groupes vulnérables de ces pays ?

Le « paradigme technologique » qui prévaudra de plus en plus en matière de centralisation dont le commerce des œuvres de l'esprit peut-il permettre aux pays industrialisés de prendre leur revanche sur le sous-développement en puisant dans leur patrimoine et en tirant le maximum de profit pour eux-mêmes ?

L'histoire des relations entre les riches et pauvres atteste que la domination économique et politique a un fondement éminemment culturel. L'Occident s'est imposé à nous et continue de contrôler notre imaginaire et nos destins, à travers des comportements, des biens et des services qui rendent compte avant tout, d'une manière d'être et d'une manière d'être présent au monde. Nous n'avons pas su faire vivre nos cultures, en faisant valoir ce que nous savons et ce que nous pouvons pour nous-mêmes. En empruntant pour l'utile et le futile, nous nous sommes endettés au-delà de

notre capacité de remboursement. Les chances de démocratisation de nos pays sont hypothéquées, aujourd'hui, par une dette extérieure que nous ne pourrons jamais rembourser. Les choix matériels opérés jusqu'ici, ne sont que de mauvaises copies qui nous ont, de surcroît, été vendues extrêmement chers. Tout y passe : l'habitat, l'habillement, le mobilier, les aliments...

L'articulation entre culture et économie, en des termes qui profite à l'Afrique n'est pas pour autant dans la fonctionnarisation de la culture, mais le renforcement des capacités des artistes ainsi que des hommes et des femmes de culture.

Les sculpteurs comme les griots africains ont toujours entretenu des rapports de coopération avec le pouvoir, sans pour autant perdre de leur talent et sans lui être totalement assujéti. Les leaders traditionnels savaient soutenir les artistes et les créateurs, et pouvaient les utiliser tout en les redoutant en tant que faiseurs d'opinion et gardiens de la mémoire.

L'Etat africain nouveau doit pouvoir inscrire la relation sur un registre qui, au lieu de priver la culture de moyens au nom du marché libre, la privilège en tant que moyen d'ancrage de la démocratie et lieu, par excellence, de la réhabilitation de l'homme dans ses droits écot sociaux et politiques.

#### **4- CHANGER DE PARADIGME**

Si l'Afrique à la triste réputation de produire ce qu'elle ne consomme pas et de consommer ce qu'elle ne produit pas, c'est du fait de l'aliénation culturelle. Aussi, est-t-il urgent de changer de paradigme en produisant en fonction de nos besoins et en consommant ce que nous produisons.

Cette nécessité que les africains n'ont pas cessé de souligner s'avéra difficile à assumer dans un contexte où le discours dominant prétend que l'ouverture totale au marché est le seule issue au mal développement et à la pauvreté.

Dans son fondement et son fonctionnement actuel, le marché mondial est essentiellement prédateur, indifférent et injuste, notamment pour les non-possédants et ceux qui ont été dépossédés. Pour les pays pauvres, surendettés et dépendants du Sud, la culture devait, dans un tel contexte, être un recours et un contre-poids à l'ordre et au consensus des riches.

Cette prise de position n'est nullement un rejet du principe de l'échange et de l'investissement dans la culture. Loin s'en faut. Mais, une mise en garde contre les effets destructeurs d'un marché qui n'obéit qu'à la logique du profit et aux intérêts des possédants. Les enseignements du commerce des matières premières sont à cet égard suffisamment édifiants.

Il ne s'agit donc pas d'enfermement mais de lucidité et de perspicacité dans la renégociation de notre destin de pays surendettés et politiquement dominés.

## **5- REPENSER LA COOPERATION CULTURELLE**

Le déséquilibre des rapports de force entre perdants et gagnants de la mondialisation peuvent dans une large mesure être corrigé si le partenariat trouve son fonctionnement dans le droit des Nations pauvres de vivre de leur patrimoine en le revalorisant et en le gérant judiciairement.

En Afrique, le marché national est restreint quand il s'agit d'offre et de demande de biens et de services culturels et le pouvoir d'achat des Nationaux demeure extrêmement faible. L'élite qui pourrait et qui devrait faire de la culture le moteur du développement a dans le bien des domaines, opéré des choix et adopté des comportements extravertis quand elle n'entretient pas le mauvais goût. Il convient, en somme de plaider pour une coopération et un développement culturel qui permette l'Afrique de se doter des moyens intellectuels techniques politique et esthétiques de son propre développement. Cette perspective doit être envisagée non pas seulement au niveau du marché mondial, mais en tenant compte surtout des sept cent millions de producteur et de consommateurs africains que nous constituons.

Il serait du reste intéressant qu'au-delà du tribalisme auquel on a tendance à ramener les causes, des tensions et des conflits qui persistent sur le continent que l'on s'appesantisse davantage sur les comportements prédateurs qui continuent d'entretenir la balkanisation, d'appauvrir les populations, d'alimenter la haine et l'intolérance à tous les niveaux : entre individus (parents ou voisins), entre ethnies et entre Nation.

De plus en plus, et surtout depuis la conférence de Stockholm, qui a mis l'accent sur le coût social et humain de la mondialisation, nous estimons que l'Afrique, n'a plus le droit de se morfondre.

Elle doit oser et toujours davantage. Nous n'avons pas plus le droit de brader nos ressources et surtout pas la culture, l'essence de l'être et de notre véritable recours en ces temps d'incertitudes et de tourmente. Nous- nous devons par-dessus tout d'être bien avec nous-mêmes, pour nous sentir bien dans nos rapports aux autres, tant il est vrai que quand on ne s'aime pas soi-même, on ne peut pas demander aux autres de vous aimer.

Les biens et les services culturels qui s'échangent dans le cadre d'un commerce équitable, respectueux des peuples et de leur bien être moral et matériel reflète cette relation complexe et essentielle de soi à soi aux autres. La culture et l'économie se nourrissent, elles aussi l'une de l'autre, dans une telle perspective.

## **CONCLUSION**

Ainsi, l'articulation entre la culture et l'économie dans l'intérêt des peuples économiquement dominés et politiquement faibles d'Afrique et d'ailleurs ne s'énonce pas seulement en termes de libéralisation et de privatisation de la culture. Les films, livres et disques qui sont au centre de ces échanges ne sont du reste que des supports dont nous ne contrôlons pas, pour l'instant, la production et la distribution seule une prise en charge rentable de la réflexion

par les Africains au niveau national et régional l'autonomie de penser peut nous permettre s'agissant de ces produits de nous frayer un chemin.

Mais le débat qui nous interpelle entant qu'africain quand il s'agit du lien entre culture et économie du marché dépasse de loin le cinéma et l'édition

- ❖ **Le premier consiste à construire une vision nouvelle du présent et de l'avenir.** Cette démarche est questionnement, réarmement et repositionnement. Elle devra déboucher sur une vision qui nous réconcilie avec nous-même et avec les autres. Sa construction passe, bien entendu, par le dialogue.
- ❖ **Le deuxième axe d'intervention est la préservation et la réhabilitation des biens culturels.** Il ne s'agit pas préserver pour préserver, mais de « préserver pour créer » par ce que l'enfermement est aussi suicidaire que l'ouverture incontrôlée au marché. Il s'agit de « tisser la nouvelle corde au bout de l'ancienne », de jeter les bases d'une nouvelle modernité africaine. Aussi, incitons-nous les artistes à aller en profondeur, dans leur quête d'alternative à l'indifférence et à la pauvreté, à visiter l'Afrique, à l'aimer, à se l'approprier, à ne pas la brader.

❖ **La troisième axe d'intervention est l'appui direct à la créativité.**

Les artistes africains constituent aujourd'hui une nouvelle classe de pauvres parce qu'ils évoluent dans un environnement globalement pauvre. Ils ne trouvent d'issue à cette situation qu'en se tournant vers l'extérieur. Un effort considérable de rééducation du regard et du goût s'impose. L'appui direct à la créativité à travers la formation, le recyclage, les échanges et un système adéquat de financement et de promotion de la culture est de nature à articuler culture et économie et à juguler la pauvreté sur des bases durables. Ces axes sont de natures à faire vivre la culture et à permettre à la culture de nourrir son homme.

Je voudrais conclure en soulignant que l'Afrique, intérieurement meurtrie en veut et peut se sortir de l'impasse dans laquelle elle se trouve. Cette perspective exige une nouvelle créativité politique, tant de la part des Africains que de la part de leurs partenaires

**Aminata Dramane TRAORE**  
**UNESCO, le 15 juin 1999**